

**Projet de rapport d'activité de la CECAC
et de son Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida**

Présenté par M. Didier Berberat, Conseiller aux États, (Suisse)

Président

OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) | 6-7 MAI 2013

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires administratifs,

Monsieur le Secrétaire général administratif de l'APF,

Mesdames et Messieurs.

Le présent rapport porte sur les activités de la Commission, depuis sa dernière réunion à Bruxelles. Je vous ferai également part des développements concernant notre Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, en l'absence d'un rapporteur officiellement désigné auprès de la Commission, dont il relève, par la Région Afrique.

Je voudrais d'abord revenir sommairement sur la dernière réunion de notre Commission et ses suivis dont, il convient de le souligner, l'adoption des cinq résolutions soumises à l'assemblée plénière de l'APF qui a immédiatement suivi et qui portaient, il convient de le rappeler, sur la Francophonie culturelle et économique; l'éducation au développement durable; le financement de la riposte au VIH/sida; les patrimoines de Tombouctou (Mali) et de la Géorgie; et la numérisation des ouvrages littéraires.

Réunion de la CECAC, Bruxelles, 10 juillet 2012 et ses suivis

Un projet de compte rendu de la dernière réunion, tenue à Bruxelles le 10 juillet 2012, vous a été communiqué en vue de la présente réunion. Revenons, si vous le voulez, sur quelques-unes de ses rubriques.

Diversité culturelle

D'abord, dans le dossier de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, je laisserai le nouveau rapporteur québécois chargé de cette question, M. Henri-François Gautrin, faire rapport sur la question dans son ensemble. Toutefois je tiens à souligner ici, et à saluer, la tenue d'un tout premier séminaire de l'OIF à l'intention des parlementaires, qui a eu lieu au Gabon, le 4 décembre 2012, en application du plan d'action adopté par l'APF, à Kinshasa en juillet 2011, sur recommandation de la Commission. C'est à regret qu'un deuxième séminaire qui était prévu se tenir à Niamey, au Niger, a dû être annulé. Des pourparlers sont en cours pour organiser ce même séminaire de sensibilisation des parlementaires, au Burkina Faso et au Sénégal, idéalement avant la fin de 2013.

Éducation au développement durable

La proposition de contribution préparée par la CECAC en prévision du Sommet de la Francophonie a permis l'inclusion d'une recommandation concernant l'éducation au développement durable dans l'Avis présenté par l'APF à Kinshasa, en octobre 2012 : « ... l'Assemblée parlementaire de la Francophonie invite les Chefs d'État et de gouvernement à encourager toutes les initiatives en matière d'éducation au développement durable, afin de former des citoyens responsables et conscients de leur impact sur leur environnement ». Le Sommet a accueilli favorablement cette recommandation puisqu'elle a été reprise dans la Déclaration de Kinshasa :

49. Nous intensifions, selon les spécificités de nos États et gouvernements, nos efforts afin de développer des politiques et des programmes d'éducation, de formation et de recherche visant l'intégration sociale, l'exercice de la citoyenneté

et l'insertion effective des jeunes dans l'économie. Nous encourageons notamment les initiatives visant à renforcer l'éducation pour le développement durable.

Par ailleurs, en novembre 2012, à ma demande et à celle du vice-président de la Commission, M. Yves Reinkin (Communauté française/Wallonie-Bruxelles) une lettre a été adressée par le Secrétaire général parlementaire de l'APF au Secrétaire général de la Francophonie afin de déterminer les modalités envisageables pour la mise en œuvre de la résolution portant sur l'éducation au développement durable, adoptée en juillet 2012 par l'APF, sur proposition de la Commission. En réponse, en janvier 2013, SEM Abdou Diouf, a « invité chaleureusement les parlementaires de l'APF à sensibiliser tous les États et gouvernements membres sur l'importance que vous attachez au thème 'l'éducation au développement durable' et à les encourager à en tenir compte dans l'élaboration du prochain cycle de la programmation quadriennale de la Francophonie ».

Le 4 mars 2013, le vice-président de la Commission, M. Yves Reinkin (Belgique, Communauté française/Wallonie-Bruxelles), a participé à titre de conférencier représentant de l'APF en plénière de clôture, à la toute première Journée européenne de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, organisée sous le thème « Ouvrir l'Horizon », dans le cadre des 3^{èmes} Assises (françaises) de l'EEDD, qui ont réuni quelque 1200 participants à Lyon. C'est avec la passion qu'on lui connaît que notre vice-président a rappelé à tous que « Il nous faut mettre en place les cadres et les moyens d'y parvenir [à l'EDD] en soutenant les enseignants, les éducateurs, les alliés associatifs de l'école, mais aussi tous les acteurs de l'éducation tout au long de la vie. Chacun doit donc tenir sa place et actionnant ses leviers, tant les politiques que les acteurs de terrain. » Le texte intégral de son allocution, qui plaide pour une démarche multi-facettes et met en valeur le rôle des parlementaires en général en matière d'EEDD, et celui de l'APF en particulier, est disponible dans les pages Web de la Commission.

Nous aurons l'occasion, au cours de la présente réunion, de discuter plus avant des suites à donner à la résolution de l'APF portant sur l'éducation au développement durable afin de la traduire, en autant que faire se peut, en actions concrètes.

Le français dans les organisations internationales

Suite à son audition par la Commission, le président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones dans les organisations internationales (AFFOI), M. Dominique Hoppe, a rencontré notre conseillère, Mme Lemay, ce qui a permis l'échange d'informations entre nos deux organisations. Il a été entendu que l'AFFOI communiquerait, dès que disponibles, les conclusions de sa troisième étude sur le recrutement à l'ONU. On se rappellera que sa deuxième étude, qui date de février 2012 et se trouve sur le site Web de l'APF, note la supériorité de la maîtrise de l'anglais par rapport au français comme critère de sélection. Elle conclut que « bien que l'anglais et le français [soient] les deux langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, il paraît évident au regard de cette étude qu'il existe un problème d'équité entre les candidats anglophones et francophones. »

Politique intégrée de promotion de la langue française

Une politique intégrée de promotion de la langue française, dont les principaux éléments avaient été exposés à cette Commission par le conseiller au cabinet du secrétaire général de la Francophonie, M. Michel Grégoire, en juillet dernier, a bien été adoptée par les Chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Kinshasa en octobre 2012, sous le titre *Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain*.

En vertu de cette politique intégrée, « ... la contribution de la Francophonie à une mondialisation plus harmonieuse passe [...] par une intervention énergique et concertée des francophones dans certains domaines prioritaires :

1. Renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale.
2. Relever le défi politique du multilinguisme.
3. Adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux.
4. Consolider le français comme langue d'accès au savoir pour tous.
5. Mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique.
6. Valoriser l'usage de la langue française.

Rappelons que M. Grégoire avait noté que cette politique influencerait le prochain cadre stratégique décennal et la prochaine programmation de l'OIF et qu'il revenait aux parlementaires de rappeler à leurs gouvernements leurs engagements et à s'en faire les gardiens.

Sommet de la Francophonie, Kinshasa

J'ai eu l'occasion d'assister au Sommet de la Francophonie tenu à Kinshasa en octobre 2012. Bien que j'y aie participé en qualité de membre de la délégation suisse, j'en ai profité pour rencontrer des intervenants avec qui la Commission entretient des liens. Ainsi, j'ai participé à un déjeuner de travail avec des représentants de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la francophonie (RESCIF). Cette rencontre a conduit à une invitation aux deux organisations pour audition par notre Commission, en juillet prochain à Abidjan, en vue d'examiner leurs relations dans la poursuite de leurs objectifs, la réalisation de leurs projets et les difficultés éventuelles qu'elles rencontrent dans leurs efforts de collaboration.

Prix de l'APF aux Jeux de la Francophonie

Le Bureau de l'APF, réuni à Paris en février dernier, a pris acte des contributions versées par les sections pour doter le Prix de l'APF aux prochains Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Nice (France) du 6 au 15 septembre 2013. À ce jour, les sections de France, de Belgique, du Burkina Faso et du Laos ont répondu favorablement à l'appel et permis d'amasser 7000 euros. Toutefois, il a été convenu d'amorcer une réflexion en profondeur sur ce prix, et aussi sur le Prix Senghor-Césaire, les deux étant placés sous la gouverne de notre Commission, afin d'en évaluer la pertinence et, dans l'affirmative, la meilleure manière de le doter et de le pérenniser. Le Bureau doit se pencher à nouveau sur cette question à sa prochaine réunion, en juillet.

Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida

Tel qu'indiqué précédemment, notre Commission est actuellement privée de rapporteur sur les questions relatives au VIH/sida. Nous espérons que la Région Afrique, qui a autorité pour désigner un occupant à ce poste, comblera cette lacune sous peu.

Vous me permettrez donc d'en faire temporairement office et de vous informer que le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, qui dépend de notre Commission, s'est réuni, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Gabon, Guy Nzouba-Ndama, à Libreville, les 2 et 3 octobre 2012, sous le thème *Le financement de la riposte*.

Une cinquantaine de parlementaires provenant de 14 sections y ont participé. Le Fonds mondial y a dressé le bilan de ses 10 premières années d'existence et, pour la première fois, une représentante de l'OMS a été auditionnée. Les participants ont mis à jour le plan d'action du Réseau adopté en suivi du Protocole d'accord de coopération, signé à Dakar en

2010, entre l'APF et l'ONUSIDA. Soulignons que tout en continuant de viser à resserrer les liens et les échanges entre les parlementaires et les responsables nationaux et régionaux d'ONUSIDA, le plan d'action mis à jour entend en outre associer les réseaux nationaux de femmes parlementaires aux activités et actions du Réseau VIH et ses coordonnateurs en vue de favoriser la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits.

Un bulletin a été élaboré et distribué électroniquement en février 2013 à toutes les sections et aux coordonnateurs identifiés, livrant de l'information concernant le Réseau, la maladie et des sources riches de renseignements utiles. On y faisait notamment référence à la brochure conçue par l'Union interparlementaire intitulée *Mieux faire connaître les enjeux du VIH et du sida dans votre parlement*.

À l'instigation de notre Commission, le Parlement francophone des jeunes qui se tiendra à l'occasion des assises annuelles de l'APF à Abidjan, en juillet prochain, débattera dans l'une de ses quatre commissions d'une question liée au sida : « Faut-il pénaliser la transmission du VIH? ». Ce sera l'occasion pour ces jeunes parlementaires de s'instruire sur la pandémie, le financement de sa lutte, les lois qui la concernent, la disparité du traitement médical et juridique selon les juridictions, etc.

Par ailleurs nous avons invité le directeur exécutif de l'ONUSIDA à prendre part, en juillet prochain, soit à la session plénière de l'APF, soit à la réunion de la CECAC. M. Michel Sidibé. Celui-ci examine actuellement les modalités de sa participation éventuelle dont l'objet serait de faire état de la situation de la pandémie, plus spécifiquement dans l'espace francophone.

Je vous rappelle que la prochaine réunion du Réseau se tiendra à Dakar, du 3 au 5 octobre 2013, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Moustapha Niassé. Nous souhaitons toujours que toutes les sections de l'APF identifient un coordonnateur au Réseau et j'invite instamment celles qui ne l'ont pas encore fait, à y déléguer leur représentant.

Voilà qui fait le tour des activités de notre Commission et du Réseau de lutte contre le VIH/sida depuis notre dernière réunion.

Je vous remercie pour votre attention.